

FICHE BILAN
FONDS DE TRAVAUX URBAINS (FTU)
VILLE DE ROUBAIX

QUARTIER CONCERNE : Est - Ouest Nord - Sud - Centre

TITRE DU PROJET : Relooking du Jardin des Récollets

Référence du projet : 94/N

REFERENT TECHNIQUE DU PROJET : Clara Dufresnoy

SERVICE DESTINATAIRE DE LA SUBVENTION FTU :

Nom du Service municipal	Adresse	Téléphone et E-mail
Mairie de quartier Nord	14 place de la fosse aux chênes	

LIEU DE REALISATION :

Jardin des Récollets
Rue des Récollets
Roubaix 59100

OBJECTIFS INITIAUX DU PROJET :

- Permettre une meilleure attractivité du jardin
- Permettre un meilleur accès au site en délimitant le cheminement
- Sécuriser les espaces
- Offrir la possibilité aux usagers d'avoir accès à un espace convivial

DEROULEMENT DETAILLE DU PROJET :

Le projet suite à la crise sanitaire et d'autres évènements a été retardé dans sa réalisation.

- Octobre 2022 : réunion de travail avec le service développement durable et l'association (ARI), pour redéfinir le projet et lancer les travaux
- Octobre / Novembre 2022 : réalisation du mobilier : pergola, table et banc, composteur
- 2 Décembre 2022 : pose du mobilier dans le jardin

MODIFICATIONS EVENTUELLES DU PROJET :

La taille de la pergola a été modifiée, suite à une réunion de travail au jardin. Les dimensions de la pergola ont été surestimées ; elles ont été revues à la baisse afin de ne pas devoir couper l'arbre se trouvant au même endroit que l'emplacement prévu de la pergola.

La taille de la table a été adaptée au redimensionnement de la pergola, ainsi au lieu d'avoir deux tables d'environ 4/6 places, il y a une table d'environ 6/8 places.

La piste Piste en mulch, suite aux retards de délai a été réalisée en début d'année 2023 dû au retard dans la réalisation du projet.
Le budget a été modifié en conséquence

ORIGINES ET CAUSES :

Les jardiniers souhaitaient que le site des jardins soit plus accueillant, chaleureux et convivial. Un projet dans le cadre du budget participatif a été déposé mais non retenu. Le service Développement Durable a souhaité intervenir sur le jardin partagé afin de répondre à la demande des jardiniers.

PARTENAIRES ASSOCIES :

- Service développement durable
- MQN
- Région

NOMBRE D'HABITANTS MOBILISES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PROJET : 10 (collectif des jardiniers)

EVALUATION DU PROJET AU REGARD DES OBJECTIFS INITIAUX, RESULTATS OBTENUS (points positifs, difficultés, rencontrées, moyens mis en place pour y remédier...) :

Aspects positifs :

- Le jardin est devenu plus convivial et permet aux jardiniers de partager des moments ensemble (café etc...). Pour le temps estival cela leur permettra d'avoir un endroit ombragé.
- Le jardin paraît plus ordonné et attractif

Aspects négatifs :

- Le retard pris dans la réalisation du projet

Remarques/informations complémentaires :

CALENDRIER DU PROJET REALISE :

- Octobre 2022 : réunion de travail avec le service développement durable et l'association (ARI), pour redéfinir le projet et lancer les travaux
- Octobre / Novembre 2022 : réalisation du mobilier
- 2 Décembre 2022 : pose du mobilier dans le jardin
- Mars 2023 – installation du Mulch

PHOTOS DU SITE AVANT TRAVAUX :

Pas de photos avant les travaux (pas dans le dossier initial)

PHOTOS DU SITE APRES TRAVAUX :







DATE D'ACHEVEMENT DU PROJET FTU : Décembre 2022

BUDGET REALISE DU PROJET

DEPENSES			RECETTES		
	Montant HT	Montant TTC		Montant HT	Montant TTC
Achat : Matières et Fournitures	4668€	4668€	Ville :	2334€	2334€
Services extérieurs : Location Entretien Maintenance Déplacements			Conseil Régional :	2334€	2334€
Charges de personnel			Autres recettes :		
Autres frais			Ressources propres :		
TOTAL	4668€	4668€	TOTAL	4668€	4668€

Temps bénévoles		Bénévolat	
Autres (à préciser)		Dons	
Total des valorisations		Total des valorisations	

SIGNATURE DU REFERENT TECHNIQUE DU PROJET : Clara Dufresnoy	Fait à Roubaix, le 12/05/23
---	-----------------------------

**CADRE RESERVE AU COMITE DE GESTION URBAINE DU FTU
RELEVE DE DECISION DU COMITE DE GESTION URBAINE DU FTU**

BILAN DU PROJET FTU

QUARTIER CONCERNE : Est - Ouest - Nord - Sud - Centre

Date du Comité de Gestion Urbaine du FTU :

Date de dépôt de la demande de subvention FTU :

TITRE DU PROJET :

Référence du projet : FTU /...../...../.....

NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE :

DECISION DU CGU DU FTU :

Favorable

Défavorable

A représenter (avec les éléments suivants) :

.....

Montant de la subvention FTU accordé : euros (Total)

Montant de l'acompte FTU accordé : euros

Montant du solde FTU accordé : euros

Montant total de la subvention FTU reçu : euros

LE DEROULEMENT DE L'ACTION EST CONFORME AU PROJET PRESENTE : OUI NON

.....

LA FICHE BILAN EST COMPLETE ET FOURNIT SUFFISAMMENT D'INFORMAION POUR RENDRE COMPTE DU PROJET : OUI A COMPLETER

.....

LE MONTANT ACCORDE PAR LE FTU EST JUSTIFIE PAR DES FACTURES CONFORMES : OUI NON

.....

LE BUDGET EST DETAILLE ET EQUILIBRE (SOUS RESERVE DE VERIFICATION DU BUDGET) : OUI NON

.....

REMARQUES/OBSERVATIONS/CONDITIONS DE VERSEMENT :

.....

Le –La Président(e) de séance
du Comité de Gestion Urbaine du FTU :
Signature



Structure d'Insertion par l'Activité Economique

ARI57 avenue Jules Brames
59100 ROUBAIX

Tél : 0320832081 - Email : devis-facturation@grandanglesiae.fr

*" L'homme libre est celui qui aide l'autre à le devenir " Raphaël Doueb***ORIGINAL**

Facture	Mairie de Roubaix 17, Grand'Place 59100 ROUBAIX
Editée à ROUBAIX, le 24 novembre 2022	
Référence : F2022350 Conçue le : jeudi 24 novembre 2022	
Objet :	
INTERVENTIONS JARDIN DES RECOLLETS - MOBILIER A ROUBAIX;	

N°	Désignation	Un	Quantité	P.U.	% Rem.	Montant H.T.	TVA
<u>1</u>	<u>INTERVENTIONS JARDIN DES RECOLLETS A ROUBAIX;</u> A220 20200007 JARDIN DES RECOLLETS - MOBILIER						
1.1	FOURNITURE ET POSE D'UNE PERGOLA SANS DALLE DE BETON 6M * 4M		1,000	1 590,00		1 590,00	
1.2	FOURNITURE ET POSE DE DEUX TABLES 1.50 M * 0.80 M		1,000	498,00		498,00	
1.3	FOURNITURE ET POSE DE 4 BANCS DE 1.50 M * 2 M		1,000	420,00		420,00	
1.4	3 BACS A COMPOST EN BOIS DE 2M * 1M		1,000	520,00		520,00	
	Sous-total					3 028,00	

Association Roubaissienne d'Insertion

A.C.I.
 57 Av. Jules Brames
 59100 Roubaix
 Tél. : 03 20 83 20 81
 Fax : 03 20 02 78 33

Total H.T.	3 028,00
Total T.T.C.	3 028,00
Net à payer (Euro)	3 028,00

ASSOCIATION LOI 1901 NON ASSUJETTIE A LA TVA

IBAN :FR76 1027 8027 2800 0397 0694 012 - BIC : CMCIFR2A

Num.	Récapitulatif	Quantité	Prix U.	Montant H.T.
1	INTERVENTIONS JARDIN DES RECOLLETS A ROUBAIX;	1,000	3 028,00	3 028,00

Règlement :*En cas de retard de paiement, une pénalité forfaitaire de 40 euros sera due au titre des frais de recouvrement.***Comptant**

: 3 028,00 €

Données de livraison

Lieu : 698 I I
HOTEL DE VILLE
17, GRAND' PLACE
59100 ROUBAIX

Données de facturation

Les factures sont à adresser à :

Monsieur le Maire Ville de ROUBAIX
CS 70737 59066 ROUBAIX Cédex 01

Les factures sont à déposer sur :

chorus-pro.gouv.fr

en communiquant les informations suivantes :

Engagement juridique **A220 20200007**
(obligatoire)
Code service MAIRIE_QUARTIER_NORD
(recommandé)

N° SIRET de la collectivité : 21590512600011

OBJET DE LA DEPENSE :

JARDIN DES RECOLLETS - MOBILIER
1 PERGOLA
2 TABLES
4 BANCS
3 BACS COMPOST

34 685

A.R.I - ASSO. ROUBAISIEENNE D'INSERTION

57 AVENUE JULES BRAME

59100 ROUBAIX

Vous pouvez consulter le règlement de vos factures sur le site internet : www.ville-roubaix.fr
Rubrique Espace Pro / Espace fournisseur

3 028,00 Euros T.T.C.

INSTRUCTIONS A L'USAGE DES FOURNISSEURS :

Les mémoires ou factures doivent :

- Indiquer le service émetteur et le nom du débiteur ;
- Préciser la date des livraisons ou d'exécution des travaux, ainsi que la référence du bon de commande (N° engagement) de travaux, à moins que ceux-ci ne soient repris à la série ou sur bordereau,
- Faire apparaître d'une manière distincte le taux et les montants des taux de T.V.A.
- Etre arrêtés en toutes lettres, datés, signés, sauf s'ils sont établis par un procédé mécanographique, sur papier à en-tête du fournisseur
- Préciser le n° d'immatriculation au registre du commerce ou des métiers, le n° d'identité de l'entreprise ainsi que le mode de règlement avec l'indication exacte du libellé du compte,
- Etre exempts de toutes rectification ou rature, sauf approbation par l'entrepreneur ou le fournisseur,
- Etre adressés obligatoirement à Monsieur le Maire, la dernière date de téléchargement indiquée sur chorus portail pro servant seule de justificatif pour la date de dépôt en Mairie. Règlement à 30 jours à partir de cette date (décret n° 2002-232). En cas de retard de règlement, les intérêts moratoires seront calculés sur la base du taux B.C.E. majoré de 7 points.

Le non-respect de ces instructions entraînera le renvoi de la facture au Fournisseur.

Service émetteur :
MAIRIE DE QUARTIER NORD

Responsable de la commande



CATHY SETHI

Directeur Général



Vincent LESCAILLET



Association A.R.I
57 AVENUE JULES BRAME
59100 ROUBAIX

Tél : +33 3 20 83 20 81
SIRET : 43863675500029

Devis N°	Date	Client
ACI/20/183	12/11/2020	CL0151

MAIRIE DE ROUBAIX - MME VARLET
17 Grand Rue
59100 Roubaix

Désignation	Quantité	P.U. HT	Montant HT	TVA
LIEU D'INTERVENTION : Jardin des Recollets - 59100 ROUBAIX				
- Fourniture et pose d'une pergola sans dalle de béton de 6m x 4m,	1,000	1 590,00	1 590,00	0
- Fourniture et pose de deux tables 1,50 m x 0,80 m	1,000	498,00	498,00	0
- Fourniture et pose de 4 bancs de 1,50 m x 2 m,	1,000	420,00	420,00	0
- 3 bacs à compost en bois de 2m x 1m	1,000	520,00	520,00	0

ASSOCIATION LOI 1901 NON ASSUJETTIE A LA TVA

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
0	3 028,00		

Total HT	3 028,00
Net HT	3 028,00
Total TVA	
Total TTC	3 028,00
NET A PAYER	3 028,00

Association Roubaissienne d'Insertion
57 Av. Jules Brame
59100 Roubaix
Tél. : 03 20 83 20 81
Fax : 03 20 83 20 83

Pénalités de retard (taux annuel) : 10,00% - Escompte pour paiement anticipé (taux mensuel) : 1,50%
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40,00 €

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).



Structure d'Insertion par l'Activité Economique
ARI
 57 avenue Jules Brames
 59100 ROUBAIX
 Tél : 0320832081 - Email : devis-facturation@grandanglesiae.fr

" L'homme libre est celui qui aide l'autre à le devenir " Raphaël Doueb

ORIGINAL

<h2>Facture</h2>	<p style="text-align: center;">Mairie de Roubaix 17, Grand'Place 59100 ROUBAIX</p>
Editée à ROUBAIX, le 15 mai 2023 Référence : F2023110 Conçue le : dimanche 30 avril 2023 Objet :	
Réalisation d'un chemin en mulch. Lieu : Jardin des RECOLLETS. Interlocuteur: Mme PLARD.	

N°	Désignation	Un	Quantité	P.U.	% Rem.	Montant H.T.	TVA
1	<u>Réalisation d'un chemin en mulch.</u> BC: I800 20220083						
1.1	TRAVAUX ESPACES VERTS						
1.2	Nettoyage et décaissage de l'allée.	M²	40,000	6,00		240,00	
1.3	Pose d'un mulch sur 3 cm d'épaisseur	M²	40,000	35,00		1 400,00	
	Sous-total					1 640,00	

Association Roubaisienne d'insertion
 A.C.I.
 57 Av. Jules Brames
 59100 Roubaix
 Tél. 03 20 83 20 81

Total H.T.	1 640,00
Total T.T.C.	1 640,00
Net à payer (Euro)	1 640,00

ASSOCIATION LOI 1901 NON ASSUJETTIE A LA TVA

IBAN :FR76 1027 8027 2800 0397 0694 012 - BIC : CMCIFR2A

Num.	Récapitulatif	Quantité	Prix U.	Montant H.T.
1	Réalisation d'un chemin en mulch.	1,000	1 640,00	1 640,00

Règlement :	
<i>En cas de retard de paiement, une pénalité forfaitaire de 40 euros sera due au titre des frais de recouvrement.</i>	
Comptant	: 1 640,00 €

Le 16 novembre 2022

Données de livraison

Lieu : 162
HOTEL DE VILLE
17, GRAND' PLACE
59100 ROUBAIX

LETTRE DE COMMANDE

Données de facturation

Les factures sont à adresser à :
Monsieur le Maire Ville de ROUBAIX
CS 70737 59066 ROUBAIX Cédex 01

Les factures sont à déposer sur :

chorus-pro.gouv.fr

en communiquant les informations suivantes :

Engagement juridique **I800 20220083**

(obligatoire)

Code service DEVELOPPEMENT_DURABLE

(recommandé)

N° SIRET de la collectivité : 2159051260011

34 685

A.R.I - ASSO. ROUBAISIENNE D'INSERTION

57 AVENUE JULES BRAME

59100 ROUBAIX

Vous pouvez consulter le règlement de vos factures sur le site internet : www.ville-roubaix.fr
Rubrique Espace Pro / Espace fournisseur

OBJET DE LA DEPENSE :

REALISATION CHEMIN EN MULCH JARDIN DES RECOLLETS

1 640.00 Euros T.T.C.

INSTRUCTIONS A L'USAGE DES FOURNISSEURS :

Les mémoires ou factures doivent :

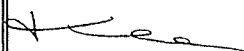
- Indiquer le service émetteur et le nom du débiteur :
- Préciser la date des livraisons ou d'exécution des travaux, ainsi que la référence du bon de commande (N° engagement) de travaux, à moins que ceux-ci ne soient repris à la série ou sur bordereau,
- Faire apparaître d'une manière distincte le taux et les montants des taux de T.V.A.
- Etre arrêtés en toutes lettres, datés, signés, sauf s'ils sont établis par un procédé mécanographique, sur papier à en-tête du fournisseur
- Préciser le n° d'immatriculation au registre du commerce ou des métiers, le n° d'identité de l'entreprise ainsi que le mode de règlement avec l'indication exacte du libellé du compte,
- Etre exempts de toutes rectification ou rature, sauf approbation par l'entrepreneur ou le fournisseur,
- Etre adressés obligatoirement à Monsieur le Maire, la dernière date de téléchargement indiquée sur chorus portail pro servant seule de justificatif pour la date de dépôt en Mairie. Règlement à 30 jours à partir de cette date (décret n° 2002-232). En cas de retard de règlement, les intérêts moratoires seront calculés sur la base du taux B.C.E. majoré de 7 points.

Le non-respect de ces instructions entraînera le renvoi de la facture au Fournisseur.

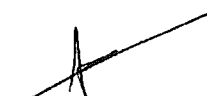
Service émetteur :
DEVELOPPEMENT DURABLE

Responsable de la commande

Directeur



CAMILLE PLARD



Audrey LECLERCQ

(Exemplaire fournisseur)